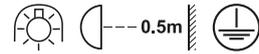


NOTICE D'INSTALLATION

Patère 1 x 50 W Réf. : 0925 - Type: 2057-1D
Réglette 2 x 50 W Réf. : 0926 - Type : 2057-2BL

230 V~
50 Hz



IP20
usage intérieur



ATTENTION :

Bien lire les instructions avant l'installation.

Toutes les opérations indiquées ci-dessous doivent être effectuées hors tension.

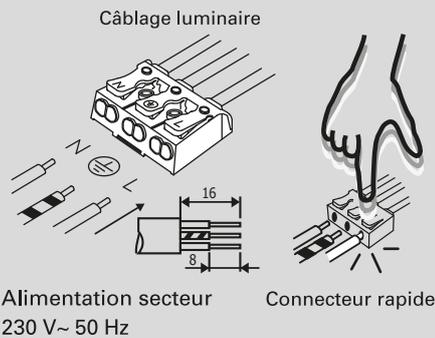
Faire installer ce produit par un électricien professionnel et conformément à la norme NF C15-100.

1. Désolidariser la ou les patères de fixation en agissant sur les vis latérales de maintien.
2. Plaquer la ou les patères à l'emplacement voulu, marquer les positions de vis au crayon.
3. Procéder au perçage et fixer les patères de fixations au mur.
4. Raccorder les conducteurs d'alimentation au boîtier de raccordement :
 - fil marron (phase) sur L,
 - fil bleu (neutre) sur N,
 - fil jaune-vert (terre de protection) sur

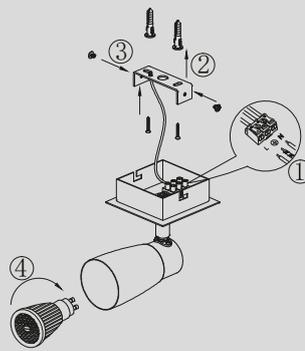
Assurer vous que toutes les connexions soient bien réalisées et qu'aucun fil dénudé ne dépasse du connecteur.

5. Replacer le luminaire sur la ou les patères de fixation et revisser les vis latérales de maintien.
6. Insérer les lampes dans les douilles.
7. Remettre le courant sous tension.

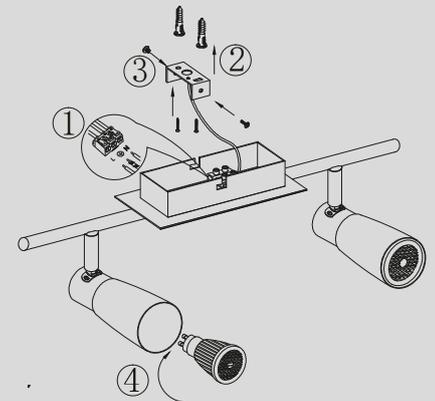
Raccordement



Réf. : 0925



Réf. : 0926



REPLACEMENT DES LAMPES

La lampe à utiliser doit être impérativement du type GU10 :

Pour les lampes halogènes, elles doivent être auto-protégées avec ce logo sur l'emballage :
- Halogène : 50 watts max.

- Les lampes compactes fluorescentes à économie d'énergie et les lampes LED sont compatibles sans dépasser la puissance de 50 watts max.

Avant de changer les lampes :

- mettre l'appareil hors tension,
- laisser refroidir les lampes pendant au moins 15 minutes.

Les lampes défectueuses doivent être remplacées immédiatement.

AVERTISSEMENTS ET CONSIGNES DE SECURITE

- La ligne d'alimentation doit être protégée par un disjoncteur ou un fusible conformément aux règles d'installation des luminaires de classe I définies dans la norme d'installation électrique NF C15-100.

De plus, elle devra être protégée par un disjoncteur différentiel résiduel (DDRHS) de 30 mA max.

- Usage intérieur uniquement :

Peut seulement être installé en dehors du volume d'accessibilité au toucher

- Ce symbole indique la distance minimum à respecter entre la lampe et tout objet ou surfaces éclairées

- Produit soumis à la directive DEEE. Il ne doit pas être jeté en poubelle domestique, mais rapporté en centre agréé pour le retraitement des déchets électriques et électroniques.



Points de collecte sur www.quefairedemesdechets.fr
Privilégiez la réparation ou le don de votre appareil !

